

ECOLE MATERNELLE SAINT NOM LA BRETECHE

Compte rendu du Conseil d'Ecole du MARDI 19 JUIN 2009

Ouverture de séance : 17h

Présents : Directrice de l'école, Mme JOLIVEL, enseignants Mme LEGLEYE ,Mme LEVY-HAUSSMAN, Mme BARIL, Mme D. , Mlle MONTAUBAN ,Mme JACQUELARD, M. DUMILIEU Maire de St Nom la Bretèche ,Mme WAJSBLAT , Maire adjoint chargé des affaires scolaires ,Mme DRAIN , DDEN, (déléguée départementale Education nationale) Mme HARANG,

Représentants de parents (APE): Mme COLIN, Mme RODRIGUES, Mme DUMANS FORTIN, Mme FRAMPAS ,Mme DONGRADI,

Absents : Mme LE BRIS M. BOURBOTTE

- **Approbation du compte rendu du précédent conseil d'école**
- **Préparation des élections des représentants des parents d'élèves** Mme Legleye, enseignante et Mme Colin, membre de l'APE se proposent pour la commission électorale, réunion de travail pour l'organisation des élections des représentants des parents d'élèves en septembre 2009.
- **Rentrée 2009-2010** : la fermeture d'une classe est prévue pour septembre 2009. Cette décision a été prise en fonction des prévisions d'effectifs communiqués par les services scolaires en janvier 2009. L'école ouvrira avec 6 classes en septembre. Il est demandé aux parents d'écrire une lettre à la directrice si leur enfant ne devait pas être présent le 3 septembre. Une 7ème classe sera ouverte si les effectifs le permettent. Mr Hengesse et mlle Montauban sont nommés sur l'école. Mr Dumilieu et Mme Dar quittent l'école. Madame le Maire précise qu'à la rentrée les 6 Atsem seront présentes. De nombreux enfants dormant l'après-midi, Madame le Maire et Madame Jolivel étudient le problème des places dans la salle de repos actuelle. Une entrée (à titre expérimental) rue du clos de la motte sera mise en place à la rentrée pour les élèves de la classe située près de la salle de repos .
- **Coopérative** : Le solde du compte est de 240 euros. Les dépenses essentielles concernent le spectacle de toute l'école au théâtre de Villepreux, et l'intervention d'un musicien pour la chorale.
- **Projet d'école** La chorale rassemble tous les élèves de l'école maternelle et pour la première fois les élèves de Cm2. Le thème des chants est le partage et la différence inscrits dans le « vivre ensemble » du projet d'école. Un intervenant musique a été sollicité pour la bande son. Tous les parents sont invités à les écouter lors de la fête du 26 juin. Ces thèmes ont également été abordés dans les classes autour d'albums liés à la philosophie pour les enfants. Le projet scientifique déjà mis en place dans les classes sera poursuivi l'an prochain. Toutes les classes travaillent sur les arts visuels et ont organisé les sorties scolaires dans ce sens (musée d'art naïf, Louvre). Une exposition des travaux d'élèves des classes de Mr Dumilieu et de Mlle Montauban sera présentée le mardi 23 juin. Mr Dumilieu et ses élèves ont pu visiter l'atelier de peinture de Mr Bonnacarrere.
- L'aide personnalisée sera poursuivie l'an prochain sur les mêmes horaires.
- **RASED** La psychologue de notre école, Mme Pouliez quitte notre circonscription. Nous ne savons pas encore si Mme Magner, enseignante spécialisée sera de nouveau sur notre secteur.

- **Temps périscolaire Cantine** : beaucoup de bruit et problème d'encadrement. Les ATSEM ne sont pas assez nombreuses pour à la fois servir et s'occuper des PS. Madame le Maire précise qu'il y a un problème de recrutement sur ce créneau horaire. Les ateliers lecture organisés par l'APE sont maintenus à la rentrée.
- **Travaux** De nombreux travaux sont prévus à l'école maternelle cet été : réfection de la cour, travaux de peinture dans les deux classes de GS, cloisons dans les toilettes, travaux d'électricité ... Les enseignants demandent à madame le Maire de régler le problème du téléphone très difficilement opérationnel.
- **Budget** Toutes les commandes sont soumises au marché public.
- **Sécurité** Une évacuation de l'école a été programmée l'après- midi à 15h15. Les PS qui dormaient ont pu être évacués sans problème grâce à l'efficacité des enseignants et des ATSEM. Madame Jolivel demande à Madame le Maire si elle doit envisager la mise en place du PPMS (plan particulier de mise en sûreté en cas de risques majeurs) Madame le Maire répond que les risques majeurs de la commune (gazoduc, carrières souterraines, mouvement de terrain)ne justifient pas cette mise en place.
- **Fête des sports** : La participation des grandes sections au relais de l'école élémentaire est annulée. Pour l'année prochaine, il est demandé que la fête des sports n'ait pas lieu la même semaine que la fête de l'école.
- **Fête des écoles** : Les membres de l'APE et les enseignants s'interrogent sur la poursuite de la kermesse l'an prochain tant il est difficile de trouver des bénévoles pour nous aider à organiser cette fête des enfants. Une nouvelle formule devra sans_doute être envisagée.

Présidente : Madame Jolivel, directrice

Secrétaire : Mademoiselle Montauban, enseignante

20 juin 2009